

10 12 47 65 66
92 101 122 124

LE JOURNAL DE QUEBEC.

Paraissent les MARDIS et SAMEDIS, et s'impriment par AUGUSTIN COTE & CIE, (éditeurs propriétaires). Le bureau du journal est au numéro 1, rue La Montagne, Haute-ville, où l'on s'abonne, et où toutes lettres, correspondances, doivent être adressées francs de port. On s'abonne aussi, à Montréal, chez M. LEPROUX, libraire, numéro 111, rue Notre-Dame; aux Trois-Rivières, chez M. le maître de Poste (le capitaine ROBINSON); à Saint-Gervais, chez M. CHARLES VAILLANCOURT; à L'Islet, chez M. JOSEPH PAPARO; à Saint-Jean Port-Joli, chez M. le maître de Poste (S. FRANK); à la Rivière Ouelle, chez M. THOMAS CHAPET, notaire; à la Malbaie, chez M. ALEXIS TREMBLAY, et à Saint-Pascal, chez M. le docteur DESCHENE. Le taux de l'abonnement est de quatre piastres par année, les frais de poste à part. Les annonces seront reçues aux taux ordinaires.

QUEBEC, 1er DECEMBRE.

Nous paraissions enfin, après quelque retard, qu'ont inévitablement entraîné des circonstances imprévues et les apprêts d'un établissement entièrement nouveau. Nous ne donnerons qu'un numéro cette semaine, pour reprendre et continuer régulièrement la semaine prochaine suivant les engagements que nous avons pris avec nos abonnés. Nous adressons une copie de notre journal à tous les abonnés de la ci-devant *Gazette de Québec*. Ceux qui ne seraient pas disposés à nous continuer l'encouragement auront la bonté de nous faire remettre le numéro qu'ils auront reçu, sans quoi ils seront considérés comme souscripteurs. Nous prions ceux qui désireraient devenir agents du *Journal de Québec* de nous le faire connaître au plus tôt, afin que nous puissions ajouter leurs noms à notre liste d'agence, et de nous envoyer sans délai les noms de ceux qui voudraient s'abonner. Pour compléter notre pensée nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire une partie de notre circulaire du 5 novembre, celle qui concerne le matériel du *Journal* :—

"Comme nous venons après un journal qui a cessé uniquement parce que la dépense excédait le profit, on voudra bien nous tenir compte des circonstances, et ne pas trouver mauvais que, pour cet hiver, nous ne publions que deux fois par semaine, le mardi et le samedi. Nous donnerons donc deux feuilles entières par semaine, et, de plus, à la fin de chaque mois, un bulletin littéraire et scientifique du format de notre journal qui sera celui de l'ancienne *Gazette*. Si, dans les intervalles des publications, il survenait des nouvelles intéressantes, nous nous empresserions de publier un feuilleton extraordinaire."

A notre apparition sur la scène politique, il convient de dire franchement ce que nous serons. Il est vrai que nous l'avons un peu fait connaître par notre circulaire du 5 novembre, mais pas assez pour nous dessiner complètement. Nous sommes ennemis de l'isolement qui serait funeste; nous voulons une politique large et généreuse, appelant au ralliement les hommes de tous les partis, tous ceux qui ne jugent pas les hommes par l'origine mais qui les réprouvent ou les accueillent à cause de leurs principes. Nous sommes Canadiens, et, chaque fois que l'on isolera nos compatriotes pour les attaquer, notre devoir et notre affection nous rappelleront à l'instant ce que nous sommes. Mais, à part ces circonstances que nous souhaiterions ne voir jamais arriver, tous les hommes pour nous ont une même origine et parlent le même langage. Nous tendrons donc de bon cœur la main à tous ceux qui désirent l'agrandissement et la prospérité de la patrie commune. Comme nous l'avons dit dans notre circulaire nous sommes prêts à supporter les hommes du gouvernement d'aujourd'hui. Mais, tout en leur donnant notre appui, nous nous réservons le droit sacré de dire la pensée générale et de mettre, suivant les circonstances, sous les yeux des gouvernants et des gouvernés ce qui a été fait et ce qui reste encore à faire. La presse est pour avertir de ce qui est, ou de ce qui n'est pas, ou de ce qui doit être. Elle est l'avant-garde de la civilisation, le héraut des nécessités sociales; elle n'a donc pas droit de se taire? Elle ne le pourrait pas, elle manquerait à sa noble mission, elle ne serait plus le "palladium de la liberté."

Nous n'adopterons aucun système politique dont les conséquences, que nous ne pouvons pas toujours prévoir, nous jetteraient tôt ou tard dans quelques excès fâcheux ou funestes. Nous marcherons entre tous les systèmes à la recherche de la vérité, en prenant pour guide notre conscience et le conseil d'hommes mûrs et vieux. Le devoir du journaliste n'est pas de faire l'opinion publique mais de l'exprimer; il ne lui est pas permis de substituer son opinion individuelle au sentiment général qui est une base plus large et plus certaine pour appuyer nos convictions. Mais il n'est pas toujours facile de connaître cette opinion publique, ce sentiment général, et il vaut mieux quelquefois se taire ou attendre pour le dire que de le mal dire. Nous tâcherons de ne pas nous écarter de l'excellent principe que nous venons d'émettre. Si, cependant il nous arrivait de nous tromper, on ne trouvera pas du moins notre franchise en défaut, et on nous tiendra compte de notre bonne volonté.

Personne n'ignore combien est ardue et difficile la tâche du journaliste; mais tous ne savent peut-être pas à combien de dangers il est exposé, combien d'écueils s'offrent, chaque jour, sous ses pas, combien il lui faut de courage et d'indépendance pour parcourir dignement sa carrière, et combien par

conséquent on doit l'accueillir favorablement lors même qu'il lui arrive quelquefois de s'égarer. Aujourd'hui, que notre ciel politique semble pur, et qu'aucun nuage ne paraît vouloir l'obscurcir, on pourrait croire qu'il n'a qu'à accomplir son pénible travail de chaque jour sans responsabilité aucune. On se trompe. Un calme politique est une mer sans limites, un ciel sans horizon qui désole par son immensité et, où, perdu dans une vague sans fin, on ne peut faire que des prévisions plus ou moins réalisables, plus ou moins sanctionnées par les événements, ou se taire. Mais le publiciste n'a pas le droit de demeurer longtemps muet, et il porte son œil inquiet et avide sur l'avenir qui vient souvent tard déposer entre les mains du présent les biens ou les maux sociaux qu'il cachait derrière son voile impénétrable.

Les journaux de Kingston du 26 novembre, reçus ce matin, ne font aucune mention de la santé de Son Excellence le gouverneur-général.

Voici ce qu'on lit dans la *Minerva* de lundi :

Nous sommes sans nouvelles certaines de Kingston, quant à la santé de Sir CHARLES BAGOT. Le dernier numéro du *Kingston Chronicle* n'en dit absolument rien. Des lettres particulières, dit-on, mentionnent que Son Excellence est tout à fait rétablie, tandis que d'autres disent qu'elle n'est pas mieux. On ajoute que Sir Charles descendra à Montréal aussitôt que sa santé le lui permettra.

EDOUARD WAKEFIELD, écuier, membre du parlement provincial, a, nous assure-t-on, résigné son emploi d'agent pour la seigneurie de Beauharnois.

Nous sommes fâchés d'avoir à annoncer, d'après les journaux du Haut-Canada, que M. le procureur général BALDWIN a perdu son élection au second arrondissement d'York. A la clôture du poll, son adversaire, M. Duggan, avait une majorité de 43 voix.

CORPORATION MUNICIPALE.

Séance de jeudi, 25 nov., 1842.

Le 5^e rapport du comité des chemins a été pris en considération. Le rapport dit que le pavage en bois de la rue La Fabrique est achevé et a coûté £797 8s 5d, s'élevant à £122 8s 5d au-dessus de la dépense estimée £675; que le montant collecté ne s'élève qu'à £580, et il prie le conseil de pourvoir au paiement de la balance.

M. le maire a informé le conseil que depuis la dernière assemblée à laquelle a été présenté le rapport, la balance due (£95) sur l'estimation originale a été payée au trésorier, et que le conseil n'avait plus qu'à rencontrer les dépenses extraordinaires par l'extension du pavage à la rue Beade.

Les affaires devant le conseil étant terminées et M. le maire ayant laissé le fauteuil, M. le conseiller Patton se leva et proposa un vote de remerciement à Son Honneur.

M. l'alderman Massue fut appelé à présider et il fut unanimement résolu.

Sur motion de M. Patton secondé par M. Morrin,

Que les sincères remerciements de ce conseil soient faits à Son Honneur le maire pour la manière habile et judiciaire avec laquelle il a en toute occasion présidé à ses délibérations.

M. le maire répliqua avec cette urbanité et cette aisance qui sont à lui, qu'il s'attendait si peu à un compliment si flatteur, qu'il manquait d'expressions pour leur transmettre ses impressions. Cependant il leur était très-reconnaissant pour cette marque d'approbation de sa conduite. Il les pria d'accepter ses plus sincères remerciements dans l'assurance qu'il n'oublierait jamais l'honneur qu'on venait de lui conférer. Tout son mérite, si c'en était un, consistait à avoir fait ses efforts pour maintenir la bonne intelligence entre tous les membres du conseil. S'il avait réussi, il se trouvait heureux, et, d'après ce qui venait d'arriver, il était convaincu qu'il n'avait pas entièrement failli à atteindre le seul but auquel il tendait, il annonçait avec orgueil que pendant tout le temps qu'il avait eu l'honneur de remplir la charge de maire il n'y avait eu entre les conseillers et lui que des rapports de bienveillance et de cordialité. Il était joyeux que, nonobstant les circonstances difficiles dans lesquelles s'était trouvée placée la corporation, il n'avait existé parmi eux aucun esprit d'animosité personnelle; les discussions, à peu d'exceptions près, s'il y a des exceptions, ont été caractérisées par la politesse et par une conduite qui décèle des hommes bien nés. Il espérait que le conseil considérant, qu'il avait été pris à l'improviste pour répondre, n'attendrait pas de lui un long discours. Il concluait en assurant le conseil que, quelque serait sa position future, il s'estimerait heureux en se retirant de la place qu'il occupe, s'il avait seulement la certitude qu'il emportait avec lui le respect du conseil, et qu'il put compter ensuite MM. les conseillers au nombre de ses amis.

GRAINS.—Les marchés aux grains dans presque tous les marchés d'Europe et de l'Amérique, sont délaissés; les prix sont toujours à la baisse. Le bas prix des pommes de terre, observe le *Mark Lane Express* fait, que les pauvres les recherchent, et délaissent les grains, ainsi une hausse n'est guère possible dans le prix des céréales.

Le droit sur les grains à leur entrée en Angleterre est toujours à 18s. par quartier impérial, et il n'est pas probable qu'il ne hausse encore d'un pas.

Le déficit dans le trimestre qui vient de finir dans le revenu de la Grande-Bretagne, est commenté de diverses manières par les journaux de Paris. Au reste voici ce que dit le *Commerce* :

"Le gouvernement Français et le gouvernement Anglais viennent de publier en même temps les états trimestriels du revenu public en France et en Angleterre. Tandis que les recettes de la Grande-Bretagne présentent un déficit de près de 1,700,000 fr. sur le dernier trimestre, les recettes de la France continuent, au contraire, de s'accroître régulièrement. Le produit de nos impôts indirects, pendant les neuf premiers mois de l'année, dépasse 42 millions 774,000 francs celui de 1840, et de 25 millions 372,000 francs celui de l'année 1841. En Angleterre, les réductions portent principalement sur les impôts de consommation: c'est ainsi que l'accise a rendu près de 11 millions de moins que dans le trimestre précédent; mais heureusement ces réductions considérables ont été atténuées par une augmentation de près de 9 millions qu'une importation de grains extraordinaire est venue apporter éventuellement au trésor. En France, tous les impôts ont contribué, quoique dans une proportion diverse, à l'augmentation du produit total. Cette différence, qui est à notre avantage, témoigne de la supériorité de notre situation. Ce qu'il y a d'affligeant, c'est que nos finances ne s'en portent pas mieux. En Angleterre, le désordre est dans l'atelier industriel; en France, au contraire, l'industrie est dans un état passable, si non tout à fait satisfaisant, et le désordre est dans le gouvernement. La France n'a pas à redouter, comme l'Angleterre, une révolution sociale; la production y marche et se développe malgré les entraves qui la gênent, mais elle augmente en vain les ressources du trésor public: les dépenses augmentent plus rapidement encore, et le gouffre des déficits se creuse et s'approfondit tous les jours. Que d'argent, que de force, que de puissance gaspillée pour arriver aux résultats que nous voyons!"

On lit dans le *Courier des Etats-Unis*:

HORRIBLE PARRICIDE.—Nous empruntons au *Sun* de Cincinnati du 16 l'étrange récit suivant auquel nous avons peine à ajouter foi, mais qui, ne fut-il qu'une invention, n'en mérite pas moins d'être reproduit. S'il est vrai, c'est un des plus horribles drames de famille qu'aient jamais eu à enregistrer les annales du crime; s'il est faux, c'est un des jeux les plus dépravés dont ait jamais pu se rendre coupable l'imagination d'un journaliste. On lit dans le *Sun* :

"Il y a environ trois ans une des premières familles de notre ville eut à déplorer la perte de son chef, qui laissait à sa femme et à ses enfants, une fortune considérable, fruit de son travail. A peine était-il enseveli, que les enfants, deux fils et une fille, formèrent, pour se débarrasser de leur mère qui avait la jouissance de l'héritage, un complot tellement horrible qu'il est difficile d'y croire, trop vrai cependant pour qu'il soit permis de le taire et d'en douter. En conséquence de ce complot, la mère fut engagée à aller à la campagne, chez des parents. Elle partit le matin avec ses fils qui, lorsque la nuit fut arrivée, rentrèrent secrètement en ville avec leur mère, et la cachèrent dans une chambre du grenier de leur maison, en prenant d'atroces mesures pour qu'aucun œil ne put voir, aucune oreille entendre la prisonnière. Cette malheureuse fut attachée là avec un baillon dans la bouche pour l'empêcher d'appeler au secours, recevant tout au plus assez de nourriture pour ne pas mourir d'inanition.

"Quelques semaines après, ces enfants dénaturés firent circuler un conte au sujet de la mort de leur mère, ils prirent le deuil, et se mirent en possession et jouissance de la succession de leur père. Deux ans s'écoulèrent, les deux frères et la sœur dépensèrent dans le luxe et les plaisirs cette fortune horriblement usurpée; mais tout-à-coup le hasard vint les trahir. Un domestique de la maison avait cru, diverses fois, entendre venir du grenier des gémissements si étranges qu'il s'en était effrayé et n'avait osé ni parler, ni faire des recherches. Il y a environ deux mois, cependant, ces gémissements se renouvelèrent, plus plaintifs, plus distincts que de coutume, et cet homme commença à soupçonner qu'il était sur les traces d'un crime. Bientôt il ne douta plus que, dans l'une des chambres silencieuses et sombres du grenier, il y avait un être humain victime de quelque étrange machination. Profitant de l'absence de la fille, qui présidait d'ordinaire aux travaux de la maison, il se rendit au grenier avec une lumière, enfonça la porte, et recula d'horreur en voyant une sorte de spectre, de squelette de femme, en proie à une horrible agonie. Quelques minutes après, ce n'était plus qu'un cadavre!"

"Le témoin de cette scène que la plume ne saurait décrire, en parla tout bas à quelques amis de la famille; mais les coupables réussirent, à force de corruption et de menaces, à arrêter la révélation, et ces scélérats marchent encore aujourd'hui tête levée au milieu de notre société, comme des modèles de vertu et d'éducation. Mais il paraît que quelques personnes dont on avait acheté le silence, ayant enfin remords de leur complicité, ont dit la vérité à la justice qui bientôt, lorsqu'elle aura fait les recherches nécessaires pour s'assurer qu'il n'y a point là une infâme mistification, se saisira des coupables pour leur infliger le tardif châtement dû à ce forfait sans exemple."

OPINION DE LA PRESSE.—Le *Sentinel*, journal publié dans notre co-province du Nouveau-Brunswick, s'exprime comme il suit au sujet des dernières nouvelles d'Angleterre tenant connaître la manière dont nos réformes ministérielles ont été d'abord envisagées par la presse de Londres.

"La nouvelle de la nomination de MM. Baldwin et Lafontaine était parvenue en Angleterre, où elle a été commentée suivant les sentiments politiques des directeurs de la presse publique, quelques uns condamnant, d'autres approuvant la mesure. On supposait généralement, néanmoins, que Sir Charles Bagot avait agi d'après les instructions du gouvernement métropolitain. Qu'il en soit ainsi ou non, Son Excellence doit être appuyée par le cabinet, d'abord parce que la marche suivie est une marche juste et qui est évidemment d'accord avec les vœux de la masse des sujets canadiens de Sa Majesté; et ensuite parce que le caractère et la conduite outrageante des chefs de ce qu'on appelle le parti britannique, demandant qu'on leur apprenne enfin que le gouvernement et le représentant de leur souveraine ne doivent pas être insultés impunément toutes les fois qu'il est proposé ou adopté des mesures qui ne conviennent pas à leurs vœux et à leurs projets égoïstes."

Le *Sentinel* a raison. Trop longtemps le gouvernement a été l'esclave des individus qui forment le soi-disant parti britannique. Il est nécessaire qu'il s'émancipe, qu'il leur prouve que ce n'est pas par crainte, mais bien par devoir qu'il agit. Déjà sous l'homme d'état aux mains duquel les rênes en sont aujourd'hui confiés a-t-il pris une attitude plus imposante, plus digne de lui, et qui permet les plus heureux résultats pour le pays dans ses rapports avec l'Angleterre. Fort de l'approbation de la très grande majorité des provinces unies, Sir Charles Bagot mérite celle du ministère; il y va de l'intérêt et de la dignité de la Grande-Bretagne. — *Minerco.*

MATIERES RELIGIEUSES.

Ce qui suit touchant la retraite de Saint-Jean de l'Île d'Orléans nous avait été remis en manuscrit pour qu'il fut inséré dans notre plus prochain numéro. Nous sommes venus un peu tard pour publier ce qui a paru depuis plusieurs jours dans d'autres journaux. Cependant nous ne nous faisons pas moins un plaisir et un devoir de reproduire ces articles qui auront encore tout leur intérêt pour ceux qui ne les ont pas vus ailleurs. — [Note du rédacteur.]

RETRAITE DE SAINT-JEAN, ÎLE D'ORLEANS.

Comme on l'a vu par les détails que nous avons publiés lundi, cette retraite a produit des fruits admirables. Rien ne pourrait donner une idée de la foi de nos frères des campagnes. Plusieurs pilotes de cette paroisse, qui sont loin d'être riches, ont refusé de piloter des navires cette automne pour ne pas perdre la retraite. Toute la paroisse s'est rangée sous la bannière de la tempérance parfaite. Cette démarche est honorable; et en s'imposant si généreusement un sacrifice qui doit être suivi de si heureux résultats, les braves habitants de Saint-Jean méritent de servir de modèle aux autres paroisses. L'expérience nous prouve que la tempérance parfaite est la seule qui puisse produire un bien durable. L'adresse suivante a été présentée à M. le prédicateur de la retraite.

Au Révérend Messire Charles Chiniquy, Vice-Curé de Kamouraska.

MONSIEUR,

La paroisse de Saint-Jean, ici assemblée, s'empresse de vous rendre un des devoirs les plus sacrés, celui de la reconnaissance; s'empresse de vous témoigner publiquement ses sentiments de gratitude pour le plus grand de tous les bienfaits, celui de nous avoir ramenés dans la voie du salut. Nous reconnaissons bien que la dette que nous avons contractée envers vous, nous rend insolvable ici-bas. Mais celui que vous nous avez fait connaître sera, là haut, notre caution, et votre rémunérateur. Qu'il est grand et subit le changement qui vient de s'opérer dans cette paroisse! C'est à vous, après Dieu, que nous en devons la reconnaissance. Priez pour nous le Dieu des miséricordes qu'il donne l'accroissement aux saintes semences que vous venez de faire germer dans nos cœurs. L'intempérance détruite, le luxe abattu, la veuve et l'orphelin consolés, le pécheur purifié, le bien d'autrui restitué, les plus grands ennemis réconciliés, les discordes apaisées parmi nous. Nous allons, et marchons en pleurant, et jetant avec larmes la semence de notre réconciliation; mais à présent nous revenons et marchons avec des transports de joie, et comme emportant les gerbes d'une riche moisson.

Que le Dieu dont vous annoncez la parole avec tant de force et d'onction, vous conduise heureusement dans vos foyers, qu'il vous couvre de son égide protectrice, afin qu'arrivé à bon port, vous puissiez cultiver la vigne du Seigneur. Mais avant de vous faire nos adieux, nous avons encore une grâce à vous demander, c'est que ces adieux ne soient pas éternels. Adieu donc, cher monsieur; adieu donc, cher père; permettez-nous de vous donner aujourd'hui ce doux nom, nom que vous méritez à si juste titre, pour cette régénération morale et religieuse que vous avez opérée au milieu de nous. Nous ne vous oublierons pas, et daignez aussi recevoir nos remerciements, digne pasteur de la paroisse de la Sainte-Famille, vous qui nous avez montré d'une manière admirable nos devoirs.

(Signé.)

J. B. Cazeau,
N. La Rue, N. P.
G. L. Lachance, M. D.
G. Dick, N. P.
F. Ferland, marchand.

Une personne, qui a suivi les exercices de la retraite de Saint-Jean, fait les observations suivantes: Saint-Jean a toujours passé dans l'esprit du public pour une des paroisses les plus débordées du ci-devant Bas-Canada. Depuis long-temps le vice et sa triste et nombreuse cohorte y avaient fixé leur séjour; ils y avaient poussé de profondes racines, de manière que vouloir l'en extirper paraissait une entreprise très difficile. Mais les ténèbres peuvent-elles résister à la lumière, l'astre de la nuit peut-il ne pas pâlir devant l'astre du jour, il n'est donc pas étonnant de voir le vice, qui est le père des ténèbres, pâlir devant la retraite, ce soleil dont les rayons bienfaisants éclairent les plus secrets replis des consciences les

plus ténébreuses. Saint-Jean a eu le bonheur d'avoir une retraite. Tirez la voile, Saint-Jean d'aujourd'hui n'est plus le Saint-Jean d'autrefois. Non, mon œil n'a jamais vu et ne verra probablement jamais un semblable spectacle. J'en suis encore tout émerveillé et tout étonné; quelquefois je suis tenté de croire qu'un songe me berce d'une douce illusion. Que ce changement est grand et consolant tout à la fois. Pour en juger, il faudrait venir contempler cette terre de bénédiction, cette terre sur laquelle le Dieu des miséricordes s'est plu à répandre ses plus grands bienfaits, cette terre habitée par des hommes qui s'aiment tous comme des frères, cette terre où l'on méconnaît presque aujourd'hui l'odieuse nom d'ennemi. Qu'il est beau de voir les membres qui composent cette petite société, animés tous des mêmes sentiments, cherchant à se faire plaisir, à s'aider les uns les autres; d'égoïstes qu'ils étaient, devenus désintéressés, devenus compatissants pour les misères de l'humanité souffrante. On dirait qu'ils veulent faire revivre la simplicité des premiers temps de l'Eglise. O Religion, c'est à toi seule qu'il appartient de changer ainsi lesœurs en brebis, c'est à dire de changer les hommes les plus barbares en d'autres hommes; de rendre doux et humbles les hommes les plus féroces et les plus fiers. La retraite s'est terminée par un spectacle magnifique et imposant, la plantation d'une magnifique croix, qui doit être un souvenir éternel des bienfaits que le Seigneur a exercés sur cette paroisse. Le temps n'ayant pas permis que cette cérémonie auguste eût lieu le jour même de la clôture, le lendemain, le temps étant devenu plus beau, la paroisse entière assista à la bénédiction de cette belle croix, et on eût encore le bonheur d'entendre des paroles d'édification sorties de la bouche du révérend M. Chiniquy, qui fit un discours adapté à la circonstance. Le même jour vers deux heures de l'après-midi, M. Chiniquy s'embarqua sur une goëlette de pilote, qui devait le conduire dans la paroisse dont il doit faire l'édification. A son départ, il fut salué par de nombreuses décharges de fusils. Les bons habitants, accourus au lieu de son départ versèrent des larmes de tristesse, en voyant s'éloigner d'eux, peut-être pour un long laps de temps, celui qu'ils considéraient comme un père.

UN TEMOIN OCULAIRE.

NEUVAINES A SAINT MARTIN,

District de Montréal.

Nous reproduisons de la *Minerco* de lundi dernier la communication signée "Un Témoin" de cette retraite:—

"La neuvaïne qui a eu lieu à Saint-Martin, depuis le 10 au 18 novembre courant, en l'honneur du saint patron de cette paroisse (Saint-Martin, évêque de Tours,) a produit des fruits merveilleux et consolants en même temps pour la religion. Pendant les 9 jours de la neuvaïne, l'église a été constamment remplie de fidèles de la paroisse, qui à l'envi s'empressaient de venir entendre la parole de Dieu que leur annonçait deux fois par jour, le révérend père Hanipaup, Jésuite, dont l'éloquence, le zèle et la piété sont au-dessus de tous les éloges. Pendant la neuvaïne, les tribunaux de la pénitence ont été assidûment entourés de fidèles qui venaient humblement y faire l'aveu de leurs fautes. Un très grand nombre de la paroisse seulement s'est approché des sacrements de Pénitence, d'Eucharistie; et un grand nombre aussi s'est fait enrôler dans les confréries du Sacré-Cœur de Jésus et du Saint-Scapulaire, de la Sainte-Vierge, et pour cette dernière confrérie il en a été enrôlé jusqu'à 1600. Dans l'après-midi, du dernier jour de la neuvaïne, après l'instruction sur la foi constante et inébranlable de l'église catholique et sur l'établissement et les variations sans nombre de la religion protestante, le sieur Edouard Wilmet protestant d'enfance, fit publiquement abjuration au protestantisme, pour entrer dans le sein de la vraie église hors de laquelle il n'y a point de salut.

Voilà des faits consolants pour la religion.

UN TEMOIN.

Novembre, 1842.

LE CHRISTIANISME EN CHINE.

M. l'abbé Deguerry, chanoine de Paris, vient de recevoir de M. l'abbé Desflèches, son cousin, missionnaire apostolique en Chine, une lettre datée de la province du Su-Toumen.

Cette lettre atteste que la religion fait successivement quelques progrès dans ces contrées, et que de nouveaux néophytes viennent avec empressement accroître le troupeau des missionnaires catholiques.

Il y a dans la province du Su-Tchen dix prêtres européens dont trois Français sortant du séminaire de Paris, et une vingtaine de prêtres chinois. De ce nombre cinq ou six ne peuvent plus, par vieillesse ou par infirmité, rendre de services.

"Voici, dit M. Desflèches, comment se font les visites de nos chrétiens, pour lesquelles nous avons à bien prendre garde de ne pas éveiller les soupçons des païens. De grand matin les fidèles de la station qui va être visitée se réunissent dans la maison du catéchiste ou du plus marquant d'entre eux. L'on récite la prière à haute voix. Immédiatement après, commence le saint sacrifice de la messe. En beaucoup de choses, les Chinois ont des usages opposés aux nôtres; ainsi l'étiquette exige que l'on n'ait pas la tête découverte devant un supérieur. A cause de cela, nous avons par respect, durant toute la messe, la tête coiffée d'une espèce de bonnet antique, jadis porté par les lettrés, et l'assistance garde ses chapeaux. Après la messe, suivie d'une instruction, le missionnaire ou l'écolier qui l'accompagne inscrit le nom des personnes qui veulent se confesser ce jour-là.

Comme on doit les interroger sur les principaux points de la doctrine, et que les confessions en général sont annuelles, il n'en faut pas beaucoup pour m'occuper presque exclusivement depuis le déjeuner jusqu'au dîner. Dans la soirée, je règle les diverses affaires de la chrétienté.

Lorsqu'une station est visitée, nous faisons avertir la plus voisine qui envoie des hommes pour accompagner le père et porter son bagage qui est léger: ce sont quelques vêtements, une couverture et un drap de lit, les ornements pour la célé-

bration des saints mystères, et quelques livres européens et chinois.

Nos lits sont assez simples, de la paille, une natte, un drap, une épaisse couverture, voilà les plus somptueux. L'on me fait l'honneur, lorsque j'arrive, de me donner de la paille fraîche. Il n'est pas possible de se servir de leurs couvertures: l'on serait dévoré par des insectes de la pire espèce dont elles sont pleines, et il est rare que nous leur échappions quand nous assistons des mourants.

A certaines époques de l'année où les maladies sévissent, nous sommes obligés à beaucoup de courses; les malades redoutent comme un malheur qu'on leur parle de confession et de préparation au voyage de l'éternité. Nos chrétiens n'ont pas de ces vaines et pernicieuses alarmes. Il n'est pas besoin de leur cacher, quand ils sont gravement malades, que l'instinct de leur mort paraît approcher; je leur en parle sans aucune gêne; et tous, les moins fervens eux-mêmes, désirent avec ardeur recevoir les derniers secours de la religion avant de sortir de ce monde.

Mon district est de vingt-cinq lieues, j'ai la douleur d'arriver quelquefois trop tard auprès des malades, lorsque le trajet que j'ai à faire est de huit ou dix lieues, et lorsque les malades sont nombreux comme dernièrement, où nous avons eu une épidémie qui enlevait les habitants par centaines. Elle a fait, en plusieurs endroits, de grands ravages. Nous étions toujours sur pied, courant d'un côté et d'un autre pour administrer l'extrême-onction et le saint-viatique, portant avec nous ornement complet, ainsi que pain, vin et pierre sacrée, afin de pouvoir dire la messe dans la maison du moribond ou dans celle du catéchiste.

Quand je dois aller loin dans mes voyages, je suis forcé de louer une chaise ou palanquin et des porteurs. Ce moyen de transport est mal commode; l'on ne peut se mouvoir ni à droite ni à gauche, et l'on est étourdi par le balancement des flexibles bambous sous lesquels on repose. Les deux porteurs vont plus vite avec ce fardeau, si la route est belle, que je ne le ferais à pied.

Je ne me sers guère de ces palanquins, non pas à cause de la dépense, ils sont à très bas prix sur les grands chemins fréquentés, mais les porteurs sont païens et babillards à l'excès; ils veulent faire la conversation depuis l'instant où on les prend jusqu'à celui où on les quitte. A peine êtes-vous élevé sur leurs épaules qu'ils vous demandent, avec politesse toutefois: "Quel est le nom de monsieur?" Puis: "D'où vient monsieur? où va-t-il? dans quelle famille?" Et comme ils s'aperçoivent que le noble personnage est étranger: "De quelle province est monsieur?" La question devient difficile alors, car il faut s'en tirer sans mensonge, et, d'autre part, ne pas laisser soupçonner qui l'on est.

Le plus sûr est de prendre soi-même l'initiative des interrogations, de détourner la conversation, ou de demander le silence. Ma figure européenne fait toujours sensation, surtout quand j'ai à traverser les marchés, les enfants du plus loin qu'ils m'aperçoivent, courent appeler leurs mères pour me voir passer. Etant allé porter le viatique à une malade dont toute la famille est païenne, elle disait à mes chrétiens: "Quel maître avez-vous donc? Il n'a jamais été au soleil."

Notre gouverneur du Tu-Schuen ne cherche pas à nous persécuter, et nous sommes assez tranquilles.

L'expédition des Anglais contre les Chinois a détruit les éloges que Voltaire leur avait prodigués en haine des sociétés chrétiennes, et prouvé la vérité de ce que disait un de nos plus grands publicistes:

"Qu'en me montre des sociétés aussi fortes en tout genre que la société juive et la société chrétienne, et je croirai à la divinité de leur législation. Sera-ce le Chinois, le plus nombreux et le plus faible des peuples, qui se multiplie par la polygamie et se consume par l'infanticide; dont les troupes innombrables n'ont pu résister, même avec de l'artillerie, à quelques hordes armées de flèches; qui, même avec l'imprimerie et 80 mille caractères, n'a pu encore se faire une langue commune que la nation puisse parler, et que l'étranger puisse apprendre; qui, avec quelque connaissance de nos arts et la vue habituelle de notre industrie, n'a pas fait un pas hors du cercle étroit d'une routine de plusieurs mille ans; peuple endormi dans les ombres de la mort, où le germe de la vie, déposé depuis quelques siècles, n'a pu encore porter de fruits, cupide, vil, corrompu, et d'un esprit si tardif, qu'un célèbre missionnaire écrivait "qu'un Chinois n'était pas capable de suivre dans un mois ce qu'un Français pouvait lui dire dans une heure."

(Journal français.)

NOUVELLES DIVERSES.

Les journaux des provinces d'en bas, reçus par la maille de ce matin, sont sans nouvelles importantes.

OURAGAN SUR LE LAC ONTARIO.—Les journaux rapportent qu'un ouragan a eu lieu lundi et mardi sur le lac Ontario et que les bateaux à vapeur de la maille royale ont éprouvé des dommages considérables. L'America ayant perdu une de ses chaloupes, fut contraint de revenir à Toronto; le Niagara en fut quitte par la rupture d'un de ses tuyaux et le Princess Royal échoua mardi matin en quittant le Port Hope, entre les piliers, et perdit son gouvernail. On dit particulièrement que l'America résista noblement à la tempête, quoique les flots s'élevaient en montagnes, pendant 18 heures, le temps qu'il y fut exposé. Le vent soufflait d'une telle force qu'il était impossible de rester sur le pont sans se tenir attaché.

On lit dans le *News*, journal de Kingston, de jeudi dernier: "La navigation tire à sa fin: la plupart des bateaux à vapeur ont déjà cessé, et le reste cesseront probablement leurs voyages dans le cours de la semaine prochaine. L'hiver s'avance rapidement: la baie inférieure a déjà été couverte de glace. Il dégèle aujourd'hui, et le temps n'est rien moins qu'agréable."

HAVANE ET MEXIQUE.—Nous avons reçu par le navire l'Hellespont, des lettres particulières de la Havane, en date du 9 novembre. Elles confirment l'arrestation de M. Turnbull, le prétendu ambassadeur abolitionniste d'Angleterre à

Cuba. Ces lettres n'ajoutent rien aux détails qui nous étaient parvenus de Givara, par Savannah. Turnbull est arrivé à la Havane le 3 novembre à bord du steamer espagnol *Congreso*. La ainsi que nous l'avions prévu et annoncé, cette affaire, si grave au premier aspect, s'est changée en une misérable farce. Le nouveau consul-général d'Angleterre à la Havane a sans peine obtenu grâce pour la folie nérophile du pauvre Turnbull. "Il vient, nous écrit-on, d'être embarqué [le 6] pour l'Angleterre à bord du paquebot à vapeur *Thames*, avec cette unique condition qu'il ne remettra jamais le pied dans l'île, sous peine d'y être traité avec toute la rigueur des lois. On ne peut qu'applaudir au généreux pardon du gouverneur Valdez. La noblesse de cette conduite sera-t-elle comprise par l'Angleterre? Celle-ci renoncera-t-elle à troubler les possessions de ses alliés par des menées tellement honteuses et machiavéliques qu'il suffit que votre plume les expose pour exciter l'indignation et le mépris du monde entier?

On avait reçu à la Havane, le 1er novembre, des nouvelles de Mexico du 23 octobre, par le steamer *Thames* venant de Tampico et de Vera Cruz avec trois cents cinquante mille dollars en espèces et une vingtaine de passagers. Ces nouvelles sont sans importance. Santa Anna avait inauguré son arrivée à sa maison de campagne, située près de Vera-Cruz, par une fête funéraire des plus burlesques. La jambe que lui enleva un boulet français, il y a trois ans, a été solennellement enterrée en grande pompe. Une oraison funèbre a été prononcée sur cette relique.

Les journaux mexicains se plaignent très vivement de l'extension prise, depuis quelque temps, par la contrebande des étouffades anglaises.

Un léger tremblement de terre s'est fait sentir à Mexico. Les Indiens, qui étaient demeurés inactifs depuis quelque temps, recommencent leurs déprédations sur les frontières des provinces de Chihuahua et de Tamaulipas. Une querelle menaçait de s'élever entre les gouvernements du Mexique et du Guatemala, à propos de la possession d'un petit territoire formant frontière, et dont les habitants, après avoir été, de temps immémorial, considérés comme appartenant au Guatemala, avaient fait acte de soumission et d'allégeance aux autorités mexicaines. Une correspondance très vive s'était engagée à ce sujet entre Carrera et Santa Anna, présidents des deux républiques.

A ces nouvelles du Mexique, venues par la Havane, un journal de la Nouvelle-Orléans ajoute que le capitaine d'un navire, arrivant de Matamoros, a rapporté qu'à son départ de cette dernière ville on avait répandu le bruit de la retraite, ou plutôt de la déroute des troupes mexicaines qui, sous les ordres du général Woll, avait envahi le Texas. Près de 600 Mexicains auraient péri dans cette retraite. On disait aussi que, à Boca del Rio, une colonne mexicaine, commandée par le colonel Séguin, avait été taillée en pièces. Ce ne sont là, d'ailleurs, que des rumeurs qui sont probablement au moins fort exagérées. (Courrier des Etats-Unis.)

MOUVEMENT MONÉTAIRE.—L'état déplorable de la circulation monétaire de la Nouvelle-Orléans, et l'approche de l'époque où les cotons et autres denrées vont arriver sur ce marché, réalisant de plus en plus les prédictions que nous avons faites jadis, à savoir que le jour où l'argent fictif, le papier, disparaîtrait, l'argent réel le remplacerait. Un tableau, donné par l'*Abeille* du 14, prouve par des faits et des chiffres l'erreur de ceux qui croient qu'un papier-monnaie ajouté à la richesse du pays. Le papier exclut l'or: ce sont des signes conventionnels qui, au lieu de s'attirer, se repoussent. Il résulte de la statistique faite par l'*Abeille* que, du 1er septembre au 10 novembre, il a été reçu à la Nouvelle-Orléans, par mer, une somme de piastres 2,040,309 à laquelle il faut ajouter 100,000 montant approximatif de 6 à 7,000 doublons venus de la Havane et non portés sur les manifestes. Il faut y ajouter aussi 300,000 arrivés, par la voie de terre, de différentes villes des Etats-Unis..... Ce qui fait un total de piastres 2,550,309 (Idem.)

ELECTIONS MUNICIPALES.

Les élections municipales commencées hier matin à 9 heures, se sont terminées hier au soir à 4 heures, suivant les conditions de la loi. Voici les noms des conseillers et des cotiseurs élus dans les différents quartiers:

QUARTIER SAINT-LOUIS.	
Conseillers.	{ L'honorable R. E. Caron, MM. J. Wilson, W. Petry, R. Jellard.
Cotiseur.	{
QUARTIER DU PALAIS.	
Conseillers.	{ MM. L. Massue, J. McLeod, T. Cary, F. Petry.
Cotiseur.	{
QUARTIER CHAMPLAIN.	
Conseillers.	{ MM. M. Connolly, F. X. Méthot, W. Obrien, R. Martin.
Cotiseur.	{
QUARTIER SAINT-PIERRE.	
Conseillers.	{ MM. E. Glackemeyer, A. Simpson, F. X. Buteau, C. Carrière.
Cotiseur.	{
QUARTIER SAINT-JEAN.	
Conseillers.	{ MM. E. Prendergast, J. Robitaille, L. Plamondon, F. Robitaille.
Cotiseur.	{
QUARTIER SAINT-ROCH.	
Conseillers.	{ MM. J. Tourangeau, 325 voix, E. Rousseau, 291, J. Laurin, 270
Cotiseur.	{ J. Rousseau.

Nous n'avons pu nous procurer que l'état du *poll* du quartier Saint-Roch à la clôture, comme on le voit. Les candidats étaient d'abord au nombre de quatre, mais M. Carrier s'est retiré à 1 heure et 3 quarts avec 78 voix. Après que le *poll* a été déclaré clos, des remerciements unanimes ont été votés à M. Clapham pour son intégrité et son impartialité. Alors le docteur Rousseau a dit que quelqu'un l'avait accusé d'avoir trahi ses concitoyens lors de son incarcération pour cause politique. "Jamais a-t-il dit, je me suis rendu coupable d'une conduite aussi lâche, et je défie qui que ce soit, et les autorités, de venir me démentir par le plus faible document." On l'a applaudi unanimement et on est allé reconduire les candidats en triomphe.

En donnant le résultat des élections municipales, nous ne pouvons nous empêcher d'y ajouter une courte réflexion. La corporation avait été établie par un corps illégalement constitué, et par conséquent elle était elle-même incompétente à accomplir la mission qu'on lui avait confiée. On dirait que pour venger la justice et la raison outragées, une espèce de fatalité a présidé à toutes ses opérations; puisqu'il ne se trouve pas un ou presque pas un de ses règlements sans qu'il soit en défaut, sans qu'il fournisse matière à objection ou à procès. Que l'on comprenne bien que nous ne prétendons attaquer aucun des conseillers en particulier; il est beaucoup d'hommes honorables parmi eux. Nous n'attaquons seulement que le principe qui les a constitués. Aujourd'hui, leur carrière est terminée, des hommes légalement élus prennent leur place. Nous ne pourrions plus nous en prendre au principe mais aux hommes qui ont un mandat à remplir auprès des citoyens. Nous parlons aux hommes de toutes les origines; espérons qu'ils le rempliront dignement.

*.*Ceux de nos Abonnés qui auraient été oubliés, ou qui ne seraient pas servis régulièrement, auront la bonté de nous en avertir et nous y porterons prompt remède.

LE TIMES.—Ce journal, qui compte déjà une existence de plus d'une année, et qui a été créé par nos frères réformistes d'origine britannique sous l'administration Sydenham, s'annonce comme devant paraître tous les jours, et s'intitule en conséquence le "Times and Daily Commercial Advertiser." Cela fait son éloge et en même temps celui du parti libéral anglais dont il est l'organe. Comme contraste nous pouvons mentionner l'extinction récente du "Royal Standard," mort, qui prouve que l'ultra-torisme est en baisse.—*Minerve*.

ETAT DE LA PRISON DE QUEBEC, 1ER DECEMBRE, 1842.

Condamnés subissant leur peine.....	17
D'après l'ordonnance de police.....	64
Prisonniers sous prévention.....	9
Débiteurs.....	8
Total.....	98

Dont 54 sont du sexe féminin.

PORT DE QUEBEC.

La barque *Mersey* a fait voile lundi, le *Magnet* et le *Thornburn* sont partis mardi avec une belle brise de sud-ouest.

L'année dernière le dernier vaisseau qui a laissé ce port pour la mer est le *Gazelle*, le 29 novembre, et le dernier vapeur pour Montréal est le *Canada*, le même jour. Le temps qui avait été froid pendant plusieurs jours, s'adoucit, et le 6 de décembre, une goëlette chargée de blé arriva de Sorel, la rivière étant entièrement libre de glaces.

—Noyé le 24 du courant près de l'île Sainte-Marguerite, M. Guillaume Lachance, de Saint-Michel, ancien pilote pour le bas du fleuve, âgé de 50 ans, ainsi que son fils âgé de 15 ans.

Le *Calendrier* de Québec pour 1843, désignant les couleurs de l'Eglise pour chaque jour, imprimé sur beau papier, est offert en vente chez M. Neilson.

Le *Calendrier* du Canada pour 1843, indiquant les solennités de l'Eglise, et les événements chronologiques et historiques du pays, est aussi offert en vente chez MM. Cowan et fils, rue St-Jean, Haute-ville. Pour les prix, voir aux annonces.

Disparition mystérieuse.—Un habitant de Saint-Michel d'Yamaska, nommé Mais, a été arrêté dernièrement sous la prévention d'un meurtre avec des circonstances assez extraordinaires. Voici comment on nous a rapporté les faits: Un voyageur, du nom de François Cartier, arrivait il y a environ sept ans, des pays d'en haut; il était porteur d'une somme d'environ 400 piastres, parmi laquelle il y avait 200 piastres que deux de ses frères l'avaient chargé de remettre à leur vieille mère qui résidait à Saint-Michel d'Yamaska. Arrivé à Sorel, Cartier s'arrêta dans une auberge où il célébra son arrivée par quelques libations. Désirant se mettre en route, quoique l'heure fut avancée dans la nuit, il fit demander une voiture pour le conduire à Saint-Michel, lorsque Mais, qui se trouvait là lui offrit de le prendre avec lui dans sa charrette; ce qui fut accepté. Des témoins, entendus dernièrement dans l'enquête des magistrats, attestent qu'ils virent Mais et Cartier dans la même voiture, et depuis cette époque de sept ans on n'a jamais pu découvrir aucune trace de ce dernier.

L'un des frères de cet infortuné étant arrivé dernièrement du Détroit, fit des recherches sur sa disparition et parvint à s'assurer des faits que nous venons de rapporter. Mais se renferme dans un système complet de dénégation. Il nie même avoir rencontré Cartier à Sorel, tandis que plusieurs témoins affirment le contraire, et ajoutent que dans la soirée que Cartier passa à Sorel, il eut l'imprudence de montrer son argent à plusieurs reprises, ce qui aurait pu exciter la cupidité de Mais et probablement le conduire à un crime. Mais a été arrêté et écroué dans la prison des Trois-Rivières, en attendant son procès, qui aura lieu aux prochaines assises criminelles qui s'ouvriront en mars prochain. (Aurore.)

Une imperfection dans la presse étant survenue, nous n'avons pu donner à l'impression du Journal toute la netteté désirée.

MARIAGES.—A Montréal, le 21 novembre, par le révérend Messire Fay, M. Moysse Surprenant, à Dlle. Sophie Elmire, seconde fille de M. P. Damour, tous deux de cette ville.

A l'Ancienne Lorette, le 22 du courant, par le révérend Messire Laberge, Thomas Siméon, cultivateur, à Demoiselle Sophie De Vareunes, première fille de M. Amable De Vareunes, cultivateur, du même lieu.

A Saint Roch, le 22 courant, par messire Charest, curé, sieur Louis Moisan, menuisier à Dlle. Marie-Louise, fille aînée de sieur René Pelchat.

NECROLOGIE.—M. le docteur Isidore Lafontaine, âgé de 34 ans, est mort, dit l'*Aurore*, le 17 du mois dernier, à la demeure de M. le docteur Caseneuve, à L'Assomption, victime d'une affection pulmonaire. De bonnes études médicales commencées dans ce pays, et complétées dans la capitale de la France, jointes à toutes les qualités qui font un citoyen distingué, l'avaient placé au premier rang dans sa profession et dans la société. Son patriotisme à toute épreuve l'avait déjà rendu bien cher à son pays, aussi a-t-il droit aux regrets de la société entière. Ceux qui le connurent intimement manquent d'expressions pour témoigner leur douleur. Toutefois en parlant des hautes vertus de ce jeune citoyen il ne faut pas oublier le nom de celle qui l'avait accompagné dans cette belle carrière. Madame veuve Héno, sa tante, celle dont nous eûmes le malheur dernièrement d'annoncer le décès, avait fait pour lui les plus grands sacrifices: c'était son fils adoptif et bien-aimé, elle n'avait pas voulu quitter la vie sans le revoir; et lui tout courbé qu'il était vers la tombe, s'était empressé de se rendre auprès de sa bienfaitrice expirante, pour lui prodiguer les secours de son art, et les consolations d'un cœur reconnaissant.

Le docteur Lafontaine, après un service funèbre à l'Assomption, a été inhumé à Lanoraie, lieu de sa naissance, après un second service funèbre. Il laisse pour le regretter une jeune épouse et de nombreux parents.

Décédé à Montréal, lundi matin, à la résidence de C. P. Leprohon, libraire, dame Charlotte Gosselin, veuve de feu sieur Guillaume Nolin, tailleur, à l'âge de 76 ans et 9 mois, elle était native de la paroisse de Saint-Charles, district de Québec.

A Saint-Denis, le 4 novembre, sieur Thomas Larue, âgé de 53 ans.

A Saint-Nicolas, le 17 octobre, dame Rosalie Faucher, veuve de sieur Nicholas Demers, et mère de messire Demers, missionnaire à la Colombie.

Le Roi Louis Philippe vient, comme on sait, d'entrer dans sa 70e année. Le correspondant Parisien du journal Anglais le *Globe* lui transmet à cette occasion les détails suivants:

"Les habitudes du Roi sont de la plus grande régularité, à l'exception de ses longues veillées, il ne fait rien qui tende à compromettre sa santé. Cinq nuits sur six, le Roi seul dans son cabinet, écrit de onze heures ou minuit jusqu'à trois ou quatre heures du matin. C'est le moment qu'il choisit pour correspondre avec ses ambassadeurs, ses agents secrets près des divers cours; il prépare aussi ses notes pour le travail du lendemain. On dit aussi (mais ce n'est qu'un on-dit) que chaque nuit il consacre une heure à écrire ses mémoires. Bien qu'il se couche si tard, il se lève de très bonne heure, et à la campagne il prend l'air le matin avant déjeuner. A Paris, il prend de l'exercice dans son intérieur. A déjeuner, il passe une demie heure à causer avec sa famille et une autre demie heure à lire les journaux du gouvernement et ceux de l'opposition; il a de plus auprès de lui un secrétaire dont la mission consiste à appeler l'attention du Roi sur ce qu'il y a de plus saillant, soit comme articles de fond, soit comme nouvelles. Il reçoit en outre tous les jours un bulletin contenant des extraits de tous les principaux journaux de l'Europe. Puis, il donne audience à ses amis et aux savants; il travaille ensuite avec ses ministres. Dans les vingt quatre heures, c'est à peine s'il prend cinq ou six heures de repos. Ainsi la royauté pour Louis-Philippe n'est pas une sinécure."

UNE VIEILLE DE LA VIEILLE.

La dame veuve Sutter, née Thérèse Figueur, compte plus de vingt-et-un ans de service militaire sous son nom de fille. Une circonstance fortuite la détermina à s'engager dans la légion Allobroge en 1793. Elle a fait le siège de Toulon. Elle fut incorporée l'année suivante dans le 15e dragons. Elle a fait la campagne de Catalogne à l'armée des Pyrénées-Orientales. Lors du décret de la Convention qui interdit aux femmes le service militaire, les généraux de cette armée demandèrent qu'elle fût conservée sur les rôles. Elle a fait les campagnes d'Italie du général Bonaparte. Elle a fait, dans le 9e dragons, la campagne de Piémont après la bataille de Novi. Le premier consul, par un arrêté particulier, lui donne, sous son nom de demoiselle Figueur, une pension de deux cents francs pour sa conduite distinguée comme dragon pendant plus de huit années. Elle est rentrée au service en 1802, dans le 9e dragons. Elle a fait la campagne d'Austerlitz et celle d'Iéna jusqu'à l'entrée dans Berlin. En 1810, elle partit pour l'Espagne, inscrite comme soldat sur les rôles de la garde impériale. En 1812, elle fut prise dans les environs de Burgos par une guérilla du curé Mérimo, transférée au fort de Lisbonne et conduite en Angleterre; elle ne rentra en France qu'en 1814. La veille du départ de l'empereur pour la campagne de Waterloo, elle lui fut présentée sous l'uniforme des chasseurs de la garde.

Ses états de service, signés par les maréchaux Lannes, Augereau, général Noguez, et autres, attestent qu'elle a reçu un coup de feu au siège de Toulon, quatre coups de sabre dans la campagne de Piémont; qu'elle a eu quatre chevaux tués sous elle, qu'elle a sauvé la vie du général Noguez et à plusieurs autres personnes. Elle a aujourd'hui 69 ans et ne possède que sa pension.

MELANGES.

UNE DESCENTE DANS LE VESUVE.—M. Prolissier, voyageur français, vient de descendre dans l'intérieur du cratère du Vesuve :

"A une petite distance au dessous de moi, dit-il, se déroule un lac de feu ayant un mouvement d'ébullition très-marqué. Des flammes bleues voltigent sur sa surface comme du soufre en fusion; une colonne de fumée très blanche s'élève perpendiculaire du fond en tournant sur elle-même. Le vent qui règne à la porte supérieure du cratère, en s'engouffrant dans l'entonnoir, écarte de temps en temps le tourbillon de fumée, et c'est ce moment qu'il faut choisir pour examiner cette mer de lave bouillante."

"Cette lave change constamment de niveau: tantôt elle s'élève progressivement et rapidement comme la mer dans les fortes marées, tantôt elle descend et disparaît aux yeux."

"Quand elle monte le long des bords de l'entonnoir, elle rugit et fait entendre un bruit analogue au grondement sourd du tonnerre."

"La terre est agitée et tremble sous les pieds; la lave monte toujours, s'ouvre ensuite avec fracas, puis projette en l'air un fragment de rocher; puis, comme apaisée par ce mouvement de colère, elle descend lentement pour remonter ensuite."

"Quand je sortis cet enfer, je n'étais plus reconnaissable; la fumée m'avait transformé en nègre ou plutôt en diable; mes habits étaient bariolés de toutes couleurs par l'action des acides, roussis par la flamme et déchirés par la pointe des rochers."

—Une découverte d'une haute importance pour les antiquaires vient d'être faite à Pouan, petit village tout près d'Arcis. En extrayant du sable sur les bords de l'Aube, des paysans ont trouvé, à un mètre de profondeur, un squelette encore intact. Dans la fausse et près des ossements se trouvaient plusieurs objets qui indiquaient que le corps qui avait été découvert était celui d'un grand personnage qui avait été enseveli à cet endroit à la suite de quelque bataille ou d'un événement militaire qui n'avait pas permis aux soldats d'emporter le corps.

Les objets trouvés ont été apportés à Troyes. Ils sont d'un brillant extraordinaire et tous en or massif; on ne croirait pas, en les voyant, qu'ils ont séjourné dans la terre depuis plusieurs siècles, peut-être; car tout porte à croire que ces objets sont d'origine romaine. Voilà le détail de ce qui a été trouvé :

Une courte épée d'acier, dont la lame est large de plus de huit centimètres et longue de trente. La poignée, dont il n'existe plus que la garniture supérieure, et l'enveloppe en or, est cannelée et garnie à la garde et au pommeau de grenat.

Un bracelet d'or massif, en baguette et sans anneaux; un collier de même espèce, couvert de légères ciselures; des boucles de ceinturon d'or massif, d'une épaisseur et d'une solidité très-remarquables; les accessoires d'un manche de poignard et la garde en acier couverte comme l'épée ou douille, en or, de grenat enchâssé; l'extrémité du fourreau, qui indique que l'épée, étant sans pointe, ne s'employait que par le taillant; enfin, une bague, dite chevalière, en or massif, portant gravés sur le chaton ce mot en caractère romain: HEVA.—Le poids total des objets est de 600 grammes.

Le voisinage de Pouan, du champ de bataille où Attila fut vaincu fait supposer que ces objets viennent d'un officier romain qui aura succombé lors de ce mémorable fait d'armes.

Deux ivrognes.—Lundi dernier, vers onze heures et demie, deux soldats, tant soit peu avinés, se soutenant l'un l'autre, venaient de la rue du Bac, se dirigeant vers le Pont-Royal. Arrivés vers le milieu du Pont, ils s'arrêtèrent face à face, et un dialogue, accompagné d'une pantomime expressive, s'engagea entre eux: "Toi, disais l'un, tu n'es qu'un lâche, tu crains la salle de police. Eh bien! moi je m'en moque indifféremment, de la salle de police. Tiens, tiens, et à preuve!" Et, à l'instant même, saisissant son bonnet de police, il le lance par dessus le parapet dans la Seine.—"T'as menti, répliqua l'autre, j'ai mangé de cette herbe-là, et je veux en manger encore!"

A ces mots il prend son bonnet et l'envoie joindre celui du camarade. "Bravo! reprend le premier troupière; à la capote!" D'un seul temps il s'en dépouille, et la jette à l'eau. Cet exercice avait été fait avec une telle célérité que les passants n'avaient pu y mettre obstacle. Animé de plus en plus, le camarade, qui ne voulait pas rester en arrière, avait déjà déboutonné sa capote, quand l'un des témoins de cette scène s'écria: "Voilà une patrouille!"

Ce mot eut un effet magique. Les deux amis, se prenant par le bras, se mettent au pas de course et se sauvent le long du quai des Tuileries, vers la place Louis XV. Sans cette brusque interruption, il est probable que les deux costumes complets seraient dans les filets de Saint-Cloud.

Nos deux ivrognes auront à répondre devant le Conseil de guerre pour dissipation d'effets.

—Hier, à l'ouverture des magasins, un conducteur d'ânes possédait avec sa cavalerie dans la rue de l'Échelle. Une anesse, lancée au grand trot, effrayée du bruit que faisaient deux commis en détachant les planches d'une devanture, entra dans le magasin, où elle fut poursuivie par les commis. Le jour était entré dans la boutique et frappait sur la glace du comptoir. L'ânesse de plus en plus effarée, crut voir un moyen de fuite, sauta par-dessus le comptoir et se lança dans la glace, qu'elle brisa en mille pièces; tournant ensuite à droite et apercevant ses compagnons sur le pavé, elle se précipita de nouveau; mais la devanture se trouvait entre elle et la rue, et ce saut du tonneau ne se fit pas sans nouveaux bris. L'anier eut grande peine à rattraper sa bête, qu'il n'arrêta que juste au moment où il fut arrêté lui-même et conduit chez le commissaire de police, comme responsable des dégâts commis par son troupeau. Il est probable qu'un procès va suivre, sur la question de savoir qui de l'âne ou des commis doivent être responsables du dommage.

MOYEN PROPOSÉ POUR LA GUERISON DES CORNS.—Un médecin distingué de Paris, M. Aldonné, prenant souci des petits maux qui causent de grandes douleurs, indique pour guérir les cors aux pieds, dont il a fait une étude spéciale, le procédé suivant, qui lui a, dit-il, réussi dans toutes ses expériences.

"Une pierre ponce, taillée en forme de lime, est trempée dans de l'eau de potasse; on se sert de cette lime ainsi humectée pour pratiquer des frictions sur le cor, et on voit ses différentes couches se détacher successivement comme une bouillie jusqu'à ce que l'on soit parvenu au point sensible par lequel il est uni à la peau. On est alors averti par une petite sensation de picotement qu'il faut s'arrêter. En répétant de temps en temps cette manœuvre parfaitement innocente, on ne laisse jamais venir la douleur que fait éprouver le cor, bien moins par lui-même que par la pression qu'il exerce sur les parties sensibles dans lesquels il tend à s'enfermer. L'eau de potasse n'attaque que les parties environnantes, sur lesquelles on ne fait pas agir la lime. Ce procédé, comme on le voit, doit être considéré bien moins comme un remède que comme un moyen de toilette destiné à entrer dans les habitudes de la vie."

CHIEN PENDU.—Gushtab, un des schahs de l'ancienne Perse, auquel les annales fabuleuses attribuent un règne de cent dix ans, était un monarque faible et complètement sous le joug de ses ministres et de ses favoris qui, chacun à leur tour, opprimaient le peuple. Un jour qu'il se promenait dans sa capitale, il vit un gros chien pendu au milieu de la place publique. La foule entourait ce chien et Gushtab s'approcha pour savoir le motif de cette ruine. Un berger s'avance; c'était le maître du chien: "Je viens de faire justice, dit-il au monarque; ce chien destiné à garder le troupeau, le traitait en ennemi; il s'entendait avec des loups pour piller la bergerie; je l'ai puni de ses trahisons: il est déjà remplacé par un meilleur gardien." Le schah fit frapper de cette apologie en action; il fit examiner la conduite de ses ministres, et ceux qui s'écartaient de leur devoir furent chassés et sévèrement punis.

TRIANGLE.—La commune de Plécin, près St. Brieuc, vient d'offrir un exemple assez rare des bizarreries matrimoniales. Une femme vient d'y mourir, presque à la fleur de l'âge, laissant trois maris vivants. Voici l'explication de cette triple union. Cette femme s'était mariée, il y a quinze ou seize ans, à un mari nommé C..., parti peu de temps après et entrepris un voyage de long cours, dans lequel le navire dut se perdre et lui se noyer ou tomber aux mains de quelque peuplade sauvage. La mort étant certaine aux yeux de la femme, celle-ci convola et s'unir en secondes noccs à un nommé Louvel, fixé alors à Saint-Laurent, et qui passait pour s'occuper de faire concurrence à la régie. Il fut en effet condamné peu de temps après aux travaux forcés.

Louvel mort civilement, sa femme recouvrait aux yeux de la loi, son indépendance première: elle crut ne pouvoir en faire un meilleur usage qu'en se mariant une troisième fois. Mais c'était le dernier mari qu'elle devait épouser; elle est morte il y a peu de jours, et l'on annonce le retour du premier mari, parti comme marin, cru mort ou mangé par des sauvages, et qui revient après avoir essuyé, dit-on, durant une quinzaine d'années, le sort de Robinson Crusoe. Si cette femme eût vécu quelque temps de plus, et si le sieur Louvel était; revenu du bagne, elle était exposée à se trouver à la fois en face de ses trois maris vivants.

VENANT D'ÊTRE RECUS PAR LE SOUSSIGNE:

Fusils à patente et de sûreté pour le ménage, en l'acier, Métal britannique et lampes de fer blanc, Poêles d'Allemagne élégantes, Poêles de cuisine, de Québec, de Montréal et d'Amérique, Poêles simples et doubles des Trois-Rivières et d'Écosse. Fer en barres, acier, peintures, huiles, Quincaille et coutellerie, etc.

Le tout à des prix réduits. HENRY S. SCOTT, Marché de la Haute-ville. 1er décembre.

AVERTISSEMENT.

Tous ceux qui doivent aux biens des Jésuites pour cens, rentes, lois et ventes et autres droits quelconques, sont par le présent requis de payer incessamment au sousigné, faute de quoi ils seront poursuivis sans distinction. LOUIS PANET, Agent. 1er décembre. Im

CARROSSIER.

Ed. GINGRAS, carrossier, au numéro 2, rue Ste-Ursule. 1er décembre.

AVIS.

J. COTE, médecin, chirurgien, etc., au numéro 1, rue Ste-Famille. Avis aux pauvres gratis, tous les jours, depuis une heure jusqu'à deux. 1er décembre.

BUREAU DE NOTAIRE.

Ed. G. CANNON, notaire, tient son bureau au numéro 62, rue St-Louis, Haute-ville. 1er décembre.

ETUDE D'AVOCAT.

MAGLOIRE LEPAGE, avocat, a établi son étude au bureau de l'honorable R. E. Caron, rue St-Louis, numéro 15. 1er décembre.

PELLETIERES.

F. E. GARANT, manchonnier, tient son atelier au numéro 6, rue St-Jean. 1er décembre.

CHAPELLIER ET PELLETIER.

J. B. CORRIVEAU, chapelier et pelletier, au numéro 13, rue La Montagne. 1er décembre.

AVERTISSEMENT.

A LOUER cette superbe TERRE appartenante à la succession de feu Edouard-Claude Lagueux, écuyer, située à la Petite Rivière St-Charles, à un mille et demi de cette ville, près la 'Maison Rouge'. Cette terre est dans le meilleur état de culture, et la maison et les autres bâtiments sont en bon ordre. S'adresser sur les lieux à madame veuve LAGUEUX. LOUIS PANET, Notaire.

W. LECHEMINANT.

4, rue La Fabrique, a reçu et offre en vente: Trente-six quarts pommes (Greenings), 30 quarts pommes (Spitzenburgh), 40 dito dito grises, 20 dito dito fauves, Miel sur le rayon, 2 boîtes gingembre des Indes Occidentales, 5 dito fruits, 4 boîtes oranges, 5 boîtes raisins d'Espagne (en bon état), 30) cocos frais. 1er décembre.

LE CALENDRIER DE QUEBEC

POUR 1843, DESIGNANT la couleur des ornements de l'église pour chaque jour, et contenant les informations ordinaires du calendrier, est maintenant en vente chez WILLIAM NELSON, Imprimeur-libraire. 1er décembre.

LE CALENDRIER DU CANADA

POUR 1843, DESTINE' principalement à indiquer pour chaque jour les événements chronologiques et historiques du pays et les solennités de l'église. Prix: 3d chaque, et 2/6 la douzaine. A vendre chez W. COWAN & FILS, et THOMAS CARY & CO. 1er décembre. 4f

TAPIS.

A des prix réduits pour argent comptant. Le soussigné vient de recevoir quatre Balles de TAPIS de KIDDERMINSTER fins et super-fins de 4 quarts; aussi une Balle TAPIS IMPERIAUX; achetés à très-bas prix, et qui seront vendus au moins 25 pour cent au-dessous de l'ordinaire: pour argent comptant seulement. HORATIO CARWELL. 21, rue la Fabrique, vis-à-vis le marché de la Haute-ville. 1er décembre.

SOULIERS DE CAOUTCHOUC.

Le soussigné offre à vendre, à des prix réduits, 3000 paires de souliers de caoutchouc. C. COLFER. 1er décembre.



LIGNE DE VOITURES VERTES

Entre Québec et Montréal. EN DEUX JOURS DE TRAVAI.

Les propriétaires informent respectueusement le public en général que leur ligne de diligence est en opération. Les jours de départ de Québec et de Montréal, seront les MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS, de chaque semaine. Ils auront aussi des voitures qui partiront tous les jours à toute heure à demande. Les paquets seront transportés à des prix modérés. Les places d'arrêt sur la route seront à Deschambault, chez M. Timothée Marcotte, aux Trois-Rivières chez M. Charles Bernard, à Berthier chez M. Gagnon. Les propriétaires seront infiniment obligés à ceux qui voyageront par la dite ligne, s'ils rencontreront quelques inconvénients sur la route, de les en avertir sans délai afin qu'ils puissent y remédier. MICHEL GAUVIN, Québec. TIMOTHEE MARCOTTE, Montréal. N. B. Les voitures seront construites d'après la nouvelle ordonnance. 1er décembre.

ROBERT CAIRNS.

Marchand-tailleur, 2, rue La Montagne. Prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a reçu par le Crusader et le Jamaica, venant de Londres, un fournissement de draps super-fins foulés, à l'épreuve de l'eau, draps de castor et de pilote; avec un assortiment de casemiers et de patrons de vestes, le tout de mode nouvelle, et maintenant offert à l'exhibition, et il est prêt à confectionner au dernier goût pour de l'argent comptant ou crédit approuvé.

Aussi.

Quelques sabres (regulation swords), en mains. 1er décembre.

NEUVAINÉ

En l'honneur de St-François-Xavier; 6e édition, en beaux caractères, ornée de gravures.

Avec l'ordinaire de la Messe, prières de la Communion, les Vêpres du dimanche et les Completis, Saluts pour les jours de la Neuvaine, les prières diverses pour tous les visites au Saint-Sacrement, etc., etc. A vendre au bureau de la Gazette de Québec. Prix: 1s. la pièce, ou 1 franc la douzaine. Aussi, Quelques exemplaires imprimés sur du papier de différentes couleurs, avec une bonne reliure. Prix: 3 francs.

WHISKEY

d'Epreuve du Haut-Canada. A VENDRE en quarts pour le commerce de la campagne. HENDERSON & CO.

PIANOS.

Pour clore des consignations. Deux excellents Pianos, de Mortiver et Anderson, d'Édimbourg. FRED. WYSE.

MAISON, ETC. A VENDRE.

Savoir: Un emplacement rue Ste-Geneviève, faisant face au Jardin du gouvernement et au monument de Wolfe, de 5,6, 5 pieds en superficie, avec deux maisons en pierre et autres bâtiments dessus construits. Un emplacement rues St-Stanislas, Ste-Angèle et Ste-Hélène, près l'Eglise St-Patrice, contenant environ 17,777 pieds, avec maisons et autres bâtiments dessus construits avec jardin. S'adresser à Ed. GLACKFLETTER, écuyer, notaire, à la Base-ville de Québec, ou au propriétaire. J. NELSON. Montréal, 15 novembre 1842.

RELIURE.

LOUIS LEMIEUX, RELIEUR, HAUTE-VILLE, rue St. Joseph, numéro 1. REMERCIER ses amis et le public pour l'encouragement qu'il a bien voulu lui donner, et prend la liberté de dire qu'il s'est procuré dernièrement un assortiment complet et propre à son art, qui le met en état de tout genre d'ouvrage et d'imiter tous patrons, sont présentés, tels que: Reliure double et simple, couverte en relief de couleurs ornée de fleurons, dorure sur tranche sur cartes; Marbrure sur tranche et jaspure en or, etc.; Couleurs sur les couvertures, rainage ordinaire, vert, rouge, bleu, jaune, orange; Imitations de diverses marbrures, marbre à la pierre du Levant, l'agate verte, l'agate blonde; Marbre imitant le cailloutage, le porphyre, le porphyre ail de perdriz, le porphyre rouge, le marbre caillouté, teintes remuées d'or, cou d'Espagne, couleur du raisin de Corinthe, couleur, bleu, brun, tête de nègre, gris de perle, dorée, etc. 1er décembre.

BUREAU DE TRANSMISSION DES JO

ET D'AGENCE GENERALE TRANSATLANTIQUE. CHARLES WILMER.

Agent des journaux et d'affaires en g

TRANSMET, à ordre, journaux, prix courant de listes des embarquements, magazines et livres, à parties des Etats-Unis, du Canada, de la Nouvelle et du Nouveau-Brunswick, par les pyroscaphes et faisant voile de Liverpool, le 3 de chaque mois Bristol et de Southampton; et à toutes les Indes Orientales, au Mexique et au Texas, par les pyroscaphes, faisant voile tous les quinze jours. Droits d'HERITAGE, et toutes autres descript vertissements, regus pour insertion dans les journaux. C. W. recevra des consignations de marchandises des petits paquets adressés à ses soins, et ils seront remis à leur destination. NOTA. Tous ordres devront être adressés "CL. WILMER," en toutes lettres, et aucun ne sera exécuté s'il n'est accompagné pour le paiement, d'une reconnaissance de la maison de Londres ou de Liverpool. 1er décembre.

BAZAR

De la société des Dames Charitables pour promouvoir l'Education et pour soulever les Orphelins dans la ville et les faubourgs de Québec.

Le public est informé qu'il se tiendra un bazar dans le mois de FEVRIER prochain, dont sera employé au soulagement des Orphelins et à promouvoir l'Education. Les personnes qui désirent y contribuer sont priées de voyer leurs ouvrages aux dames ci-dessous: Mesdames VAN FELSOM, PAINCHAUD, F. ROY, METROU, WOLSEY. Par ordre du comité, JOSEPHINE PAINCHAUD. 1er décembre.

POELES DU CANADA.

A VENDRE à la fabrique de H. Pe, au pied de la rue de la Casse, à Québec: Poêles brèves et longues, dont les fournaux égaux longuement les poêles ordinaires, de sorte que le fourneau d'un poêle de 3 pieds aura 36 pouces de hauteur, de 20 2/2 do 30 do Do 20 27 do 27 do La différence de construction par laquelle on obtient l'avantage n'empêche pas que le poêle ne tire aussi bien qu'il est décidé plus beau. Aussi, Une poêle de cuisine qui réunit les avantages du Canada ordinaire et des meilleurs poêles de cuisine, et qu'on peut vendre à très bas prix, avec les sites complets. Aussi, Une plaque de division brevettée, qui peut s'adapter à tout poêle double. Au moyen de cette plaque, un poêle ordinaire peut être converti en un excellent poêle sine avec trois ou quatre trous pour des ustensiles blancs, et conserver le même fourneau qu'avant. 1er décembre.

J. N. WALKER,

Machiniste et Manufacturier de Pr

RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RECOL. INFORME respectueusement les maîtres-imprimeurs et les propriétaires de presses, qu'il a l'honneur de leur offrir, à des prix aussi modérés que New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de le voir sans impôt. Les personnes désirant encourager l'industrie de leur pays, et en même temps se procurer des produits, sont priées de passer à l'imprimerie de M. Lovell, rue St-Nicolas, pour y examiner une liste par M. J. N. Walker. Montréal, 15 novembre 1842.

Nous, les soussignés, imprimeurs, certifions que nous avons examiné une Presse, maintenant en usage, de M. J. N. Walker, de Montréal, que nous croyons égale en perfection à aucune importée de New-York propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucun Presses généralement en usage à présent dans la province. James Starke, J. E. Miller, John Lovell, Prter Grant, Louis Perrault, Donald Mc Donald, John C. Berket, John Aikman, Joseph Perrault, L. C. Lanthier, John Gibson, H. Perkins, Thos. Evans, A. T. Holland, F. Cinq-Mars, John Williams, Lewis McCoy, L. Duvernay.

Liste des prix mêmes que ceux de New-York.

Table listing prices for various printing materials: Impérial numéro 5 (309 piastre), 4 (276), 2 (263), 1 (259), Super Royal (249), Medium (239), Foolscap (139).

Prestes à copier, machine à imprimer, et tous les autres articles de relieurs, faits au plus court avis. Les éditeurs de journaux achetant des presses, sont priés d'insérer l'avis de ce genre une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à J. T. WALKER. Montréal, 15 novembre 1842.